



SOCIETE FRANCAISE DES SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION.

Procès-verbal CA de la SFSIC du 19 mars 2010

Membres du CA présents :

Alain Kiyindou, Olivier Galibert, Nicole d'Almeida, Bernard Miège, Béatrice Vacher, Hélène Romeyer, Bertrand Parent, Brigitte Chapelain, Laurence Monnoyer-Smith, Philippe Dumas.

Membres du CA excusés :

Patrice de la Broise, Cyril Masselot, Gino Gramacia, Christian Le Moënné ,

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du CA du 22 janvier 2010.
2. Bilan 2009 et projets 2010
 - Trésorerie (bilan financier, point sur les adhésions etc.)
 - Commission Relations internationales
3. Revue française des sciences de l'information et de la communication
4. Organisation du Congrès de la SFSIC 2010.
5. Prix Jeune chercheur Francophone en Sic
6. Questions diverses

Informations du Président

Réunion du 11 mars Avec Edouard Husson, conseiller pour les SHS au sein du cabinet de Valérie Pécresse, au Ministère de l'enseignement et de la recherche, autour du rapport « SHS » et de la place des SIC dans ce paysage scientifique :

Alain Kiyindou, Nicole D'Almeida et Patrice de la Broise sont présents. Edouard Husson demande l'autorisation de publier la contribution du CA au rapport sur le site du Ministère. Cette dernière sera prise en compte d'après lui. Il souhaite que la SFSIC joue un rôle fédérateur pour les SIC. Une instance de coordination des SHS est en train d'être créée. Les SIC doivent y être représentées. Une réunion au Ministère avec 12 acteurs représentatifs des SIC en France, désignés par la SFSIC, va être organisée. Edouard Husson expose le projet de création de laboratoires d'excellence financés par le grand emprunt. Il y aura 30 laboratoires pour les SHS. Edouard Husson estime que les SIC doivent avoir au moins un laboratoire dans ces 30.

Le CA décide que la SFSIC se positionnera activement dans cette démarche. La composition, votée à l'unanimité du CA, de ce groupe de 12 personnes représentatives (+ 3 suppléants) des SIC, sera structurée comme suit :

- **Pour la SFSIC : Président, Président d'honneur (Bernard Miège se propose) en exercice, VP recherche (Nicole d'Almeida se propose) et VP Formation (Patrice de la Broise se propose) (4) + 2 autres administrateurs (Odile Riondet, Brigitte Chapelain et Philippe Dumas se proposent)**
- **Pour le CNU : le président ou son représentant (1)**
- **Pour la Conférence des directeurs de laboratoire : le président ou son représentant (1)**
- **Pour l'AERES : 1**
- **Pour le réseau des MSH : 1**
- **Pour l'ISCC : 1**
- **Pour les départements d'IUT « Info-Com » et « SRC »: les présidents ou leurs représentants des Associations de Chef de département « infocom » et « SRC » (2)**
- **2 Présidents d'université, PR en 71^{ème} section.**

Le CA vote à l'unanimité le financement des déplacements du président au MESR les 18/02 et 11/03.

1) Approbation du procès verbal du CA du 22 janvier 2010

L'approbation du procès-verbal du CA du 22 janvier 2010 est reportée au CA du 21 mai 2010

2) Bilan 2009 de l'activité de l'association.

Trésorerie

- Odile Riondet doit demander aux instances de l'ECREA combien de chercheurs sont concernés par l'adhésion institutionnelle de la SFSIC à cette association.
- Il est voté par le CA que Marin Dacos bénéficie d'un billet de train A/R Paris-Marseille pour la mission que la SFSIC lui a confiée.
- Il est voté à l'unanimité que les trajets TGV de Patrice de la Broise liés à la réunion au MESR soient remboursés.
- Concernant les nouvelles adhésions à valider, il faudra demander un CV à ceux qui ne les ont pas fournis. Sont acceptés comme adhérents : Isabelle Le Bis, Marc Bassoni, Ahmed Ghouati

- Présentation du compte de résultat 2009 :

Les dépenses liées aux Assises vont s'élever à 2500 €. Elles apparaîtront dans le budget prévisionnel 2010.

Les modifications actées du budget prévisionnel de l'association:

Sont confirmés les 10000 € de recettes liées au congrès de Dijon. Il est décidé d'ajouter 1000 € de dépenses liées au prix du jeune chercheur. Il est décidé d'ajouter 2500 € pour l'emploi d'un contractuel sur 1,5 mois. Il est décidé de ne pas prendre en charge le déplacement du CA au congrès de Dijon. Il est décidé de se désabonner du forum Internet. Il est décidé de rabaisser les frais de modification du site web à 700 € et d'ajouter un poste « actualisation site Web » à hauteur de 300 €. Sont ajoutés les frais de déplacement du contrôleur de compte à hauteur de 200 €. Il est décidé d'ajouter un budget déplacement pour la réunion « compta congrès » de l'ordre de 600€.

Le budget prévisionnel 2010 et le compte de résultat 2009, compte tenu des modifications apportées, sont votés à l'unanimité du CA.

Commission formation :

Bertrand Parent explique que le projet de cartographie nationale des formations n'avance pas. Il s'engage néanmoins à construire la plateforme et la cartographie sur deux académies pour juin (congrès Dijon). Les deux académies seront Lille et Bretagne. Alain Kiyindou insiste sur la nécessaire bonne coordination entre les deux VP formations. Cyril Masselot devrait être ménagé dans la mesure du possible pour cette tâche.

Commission Communication / Valorisation

Brigitte Chapelain souhaite piloter un démarchage auprès des fondations. Elle propose de recruter un étudiant au SMIC pour une quinzaine de jours de démarchage. Il est décidé par le CA que Brigitte Chapelain pilotera cette démarche et proposera un cahier des charges que le CA validera le cas échéant. **Le recrutement d'un « contractuel » est voté par le CA pour une période d'un mois et demi, pour un coût total de 2500 euros.**

Commission RI :

Colloque franco-tunisien (9 et 10 décembre 2010) : les médias et les mémoires de demain

Odile Riondet propose un état d'avancement du projet. Alain Kiyindou rappelle que le CA doit valider le comité scientifique de la manifestation. Par ailleurs, Bernard Miège affirme que l'appel à communication est discutable, notamment en ce qui concerne l'idée de « poches de résistances au numérique ». Odile Riondet précise que l'appel à communication a circulé, même si le CA ne s'est pas prononcé.

Le CA prend acte de l'état d'avancement du Colloque Franco-Tunisien. Alain Kiyindou souhaite que ce colloque Franco-Tunisien soit conforté comme un événement SFSIC.

Le CA souhaite que Vincent Meyer, dans un souci de continuité, participe à ce colloque.

Il est demandé à Odile Riondet de proposer aux collègues tunisiens que Vincent Meyer prononce la conférence inaugurale. Il est demandé à Odile Riondet de proposer à Vincent Meyer de prononcer la conférence inaugurale de ce colloque.

Colloque internationale « médias, identité nationale, et dialogue avec les autres » (1^{er} et 2 novembre 2010, El Haim, Emirats Arabes Unis)

Odile Riondet explique que ce colloque sera trilingue (français, anglais, arabe). la SFSIC est sollicité pour sa dimension fédératrice des recherches francophones liées à la thématique de la manifestation (Comment les médias interviennent dans la problématique du multiculturalisme). Le comité scientifique est à construire. Laurence Monnoyer Smith tient à souligner le problème de la place des femmes dans la société des Emirats Arabes Unis. Bernard Miège regrette que la SFSIC se substitue ici à une université française.

Le CA accorde la labellisation SFSIC sous réserve de modification du titre francophone « identités nationales » et de la présence de membres du CA de la SFSIC au comité scientifique de la manifestation. Les administrateurs se proposant sont Odile Riondet, Nicole D'Almeida et Olivier Galibert). Le label est accordé (9 voix pour et une abstention).

Le groupe de travail franco-brésilien pour le congrès de la SFSIC

10 collègues brésiliens seront présents à Dijon et participeront à ce groupe. 9 trajets sont payés par l'ISCC. Nicole D'Almeida demande que soient pris en charge un trajet, et les 10 hébergements à Dijon.

Le CA vote le fait que la SFSIC s'engage à payer le déplacement et l'hébergement du président d'Intercom ou de son représentant si le budget du congrès ne peut pas inclure ces dépenses (1 voix contre, 9 voix pour). NPPV : Bernard Miège vote pour.

Il est voté à l'unanimité que la SFSIC ne peut pas prendre en charge les hébergements des 9 autres chercheurs brésiliens, même si la question sera posée aux organisateurs locaux du congrès. Toutefois il est suggéré à Nicole d'Almeida, au titre de la SFSIC, de déposer un dossier AUF pour financer les déplacements et l'hébergement de nos collègues brésiliens.

La relation avec l'AE-IC (Asociacion Española de Investigacion en Comunicacion), équivalent espagnole de la SFSIC

Béatrice Vacher présente cette association en précisant que l'AE-IC englobe l'information dans la communication. Elle comprend environ 400 membres et est organisée en sept sections qui travaillent toute l'année pour se rencontrent lors du congrès annuel (le dernier ayant eu lieu à Malaga en février 2010). Cette société savante possède des fonds qui peuvent venir du secteur privé (le président de la section « communication organisationnelle » est par exemple un chef d'entreprise). Elle souhaite mettre en place un réseau de doctorants. Béatrice Vacher suggère, après une discussion avec le président de l'association espagnole, d'offrir deux inscriptions au congrès de Dijon.

Claudine Batazzi rappelle que l'organisation en local en décidera. Le CA fournira une liste de 15 noms d'invités, avec frais de colloque et repas, à Daniel Raichvarg pour accord.

3) La revue française des SIC

Compte tenu de l'absence de Christian Le Moëne et de Gino Gramacia, ce point est reporté au prochain CA.

4) Le 17ème Congrès de la SFSIC

Didier Courbet sollicite la SFSIC pour communiquer d'une manière spécifique sur l'expérience scientifique et télévisuelle « le jeu de la mort », à laquelle il a pris part. **Le CA se trouve dans l'incapacité, compte tenu du programme, de ménager une plage à une recherche spécifique, en dehors des ateliers prévus à cet effet.**

Concernant le programme, **la présentation des groupes SFSIC aura lieu le vendredi 25 juin au matin. Les ateliers CIMEOS se tiendront en parallèle des ateliers des communicants sélectionnés par le comité scientifique.**

5) Prix « jeune chercheur francophone en SIC »

Alain Kiyindou informe qu'une aide financière a été demandée au MESR pour le prix du jeune chercheur francophone en SIC dans le cadre de la réunion de travail autour du rapport SHS. Pour appuyer cette demande, **le CA décide d'inviter Edouard Husson au congrès.**

Hélène Romeyer, en charge du projet « prix jeune chercheur francophone en SIC » propose un état des lieux:

- 4 candidatures reçues complètes. 3 candidatures reçues incomplètes. 5 candidatures annoncées.
- 6 membres du jury sur 9 sont confirmés. Cela garantit dès à présent la procédure d'évaluation en « double aveugle ».
- Sur le financement, une centaine de contacts pris, mais aucun engagement ferme pour l'instant.

Un point sur le démarchage pourra être fait par Hélène Romeyer à partir du 3 mai.

Olivier Galibert rappelle l'importance de faire des budgets prévisionnels pour tous nos projets et manifestations. Bernard Miège confirme son engagement à la publication des articles des lauréats dans la revue électronique grenobloise « Les enjeux de l'information et de la communication ».

6) Questions diverses

Intervention de Bernard Miège sur les statuts de l'association :

Les statuts sont absurdes. Le mandat des membres du bureau est trop limité, ce qui implique un risque en termes de continuité. Ce risque est accentué par le fait que certains ne viennent que trop peu. A contrario, les présidents d'honneur peuvent avoir un travail permanent. Ceux qui n'ont pas été présidents de l'association ne peuvent plus revenir. Nous avons construit les statuts comme si nous étions une instance alors que nous sommes une association.